

<b>Intitulé</b>	<b>Référent directeurs d'école - Chargé de mission vie scolaire 1<sup>er</sup> degré</b>
<b>Affectation</b>	Direction des services départementaux de l'Education nationale Le Mans
<b>Secteur d'intervention</b>	Sa mission recouvre un ensemble de circonscriptions du territoire départemental dans le premier degré.
<b>Missions</b>	<p>Objectifs :</p> <p>Participer à la professionnalisation des directeurs dans l'exercice de leurs missions</p> <p>Participer à la prise en charge directe des situations de crise et du harcèlement scolaire</p> <p>Participer à la formation des équipes de circonscription</p> <p>Aider à l'analyse des situations de gestion de crise</p> <p>Dans le cadre de la circulaire du 25 aout 2020 (MENH2022578C) sur les directeurs d'école, la fonction de référent départemental pour les directeurs d'école s'organise autour de trois axes :</p> <p>Mettre en place et organiser des groupes de travail départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• préparer les réunions du groupe départemental de directeurs d'école (GDDE) présidé par l'IA-DASEN du département avec pour objectifs de faire un état des lieux et de recenser les besoins d'accompagnement et/ou de formation ;</li> <li>• mettre en place et animer des temps d'échanges entre pairs à l'échelle du département avec des directeurs d'école volontaires sur les thématiques relevées par le groupe départemental.</li> </ul> <p>Faciliter le travail les directeurs d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• optimiser les outils à disposition en accompagnant les directeurs en lien avec les IEN, les collectivités et les services afin de limiter les demandes et recherches d'informations déjà disponibles dans les applications ;</li> <li>• proposer des outils communs au niveau départemental (projet école, fiche école, ...);</li> <li>• Identifier avec les directeurs des questions prioritaires concernant les thématiques santé, sécurité, laïcité et gestion de crise.</li> </ul> <p>Répondre ou relayer des questionnements individuels et collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à partir d'entretiens individuels et d'observations conduites auprès de directeurs volontaires, établir un état des lieux des conditions d'exercice des directeurs d'école dans le département ;</li> <li>• accompagner individuellement les directeurs et assurer le suivi des demandes adressées sur la messagerie dédiée à la mission de</li> </ul>

	<p>réfèrent (y compris en relayant aux IEN des questions appelant une réponse relevant de leur compétence) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place un outil de partage des analyses et des réponses aux situations rencontrées.</li> </ul> <p>Le réfèrent – directeurs d'école est « chargé de mission vie scolaire 1<sup>er</sup> degré » et travaille sous l'autorité de l'Adjoint à l'IA-DASEN chargé du 1<sup>er</sup> degré en lien avec l'IEN ASH.</p> <p>Il coopère avec les IEN CCPD et les services de la DSDEN ainsi que, le cas échéant, avec les autres services de l'état (l'ARS notamment), les collectivités territoriales et les partenaires qui peuvent être sollicités dans sa mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il participe à la gestion des situations particulières de crise notamment celles concernant des élèves dont le comportement pose de graves problèmes au sein des écoles : observation et évaluation, régulation, proposition concrètes, formation et accompagnement des équipes d'école et de circonscription, lien avec les pôles ressources des circonscriptions (PE chargé de l'aide relationnelle particulièrement) et l'équipe mobile départementale ;</li> <li>• Il est chargé du suivi des situations de harcèlement, notamment dans la communication avec les familles et les équipes ;</li> </ul> <p>Il participe à la mise en œuvre d'expérimentation et de pratiques innovantes visant à favoriser un meilleur climat scolaire.</p>
<p><b>Compétences / expérience / qualification requises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solide expérience en tant que professeur, directeur d'école et/ou enseignant spécialisé ;</li> <li>• Bonne connaissance de l'institution, de son organisation hiérarchique et du référentiel métier des directeurs d'école</li> <li>• Connaissances juridiques et réglementaires du cadre scolaire</li> <li>• Aisance communicationnelle, écoute bienveillante, bonnes capacités relationnelles pour faciliter le travail d'équipe</li> <li>• Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe selon des priorités fixées par l'Adjoint chargé du premier degré et l'IEN ASH ;</li> <li>• Goût pour la recherche de pratiques innovantes sur les thématiques : climat et vie scolaires</li> <li>• Compétences dans le domaine du numérique</li> <li>• Disponibilité et réactivité</li> </ul>
<p><b>Quotité</b></p>	<p>Temps plein</p>
<p><b>Durée de la mission</b></p>	